

Avis voté en plénière du 24 juin 2015

## Les addictions

### Déclaration du groupe de l'agriculture

---

Par la nature du sujet, et indépendamment du nombre d'études ou d'articles publiés en la matière, le CESE, en tant qu'institution rassemblant la société civile organisée, se devait de rendre un avis motivé sur ce thème.

Les addictions sont le reflet de notre société marquée, de nos jours, par la pression du résultat, l'intensité et l'immédiateté. C'est la raison pour laquelle se sont tant répandus, ces dernières années, les phénomènes de *workaholism* (dépendance au travail), de *binge drinking* et de « cyberdépendance » avec la multiplication des relations virtuelles.

Le coût réel des addictions, estimé dans l'avis à 87,5 milliards d'euros, démontre l'étendue des conséquences sanitaires, sociales et économiques qui en résulte tant pour l'individu que pour la collectivité. La préconisation visant à mieux informer le grand public, sur les impacts sanitaires, les répercussions sociales et économiques va dans le bon sens.

À défaut de pouvoir être totalement éradiquées, les addictions doivent être prévenues, encadrées et accompagnées dans toutes leurs diversités. La multiplicité des histoires et des facteurs personnels appelle une réponse et une prise en charge globale afin de s'adapter à l'ensemble des situations. Dans le secteur agricole, par exemple, la solitude et les crises économiques peuvent constituer un terrain favorable à l'émergence d'addictions.

Aussi, le groupe de l'agriculture soutient le développement des actions de prévention menées tout au long du parcours de vie par les professionnels de santé, l'école et les entreprises, mais aussi par les Pouvoirs publics et toutes les structures et acteurs concernés.

Telle est la philosophie de cet avis qui s'inscrit dans le droit fil des travaux menés par la section des affaires sociales et de la santé au cours de cette mandature.

Le groupe a voté l'avis.